

De la maternelle à l'université,
pour une autre école, une autre société,

CCP
AED AP
AESH

Luttons pour l'égalité !

Contre la précarité dans l'Éducation nationale : titularisation sans conditions de tous-tes les personnels contractuel·les !

Aujourd'hui, dans l'éducation nationale, **1 personnel sur 4 est contractuel·le**. Concrètement cela veut dire : des salaires de misère, des temps partiels imposés, la multiplication des contrats, l'absence de perspectives professionnelles. Les **galères liées à la précarité** sont multiples : retards de contrats et de paiement ; problèmes à faire valoir ses droits ; inégalité de traitement au quotidien ; manque de formation...

Les situations difficiles auxquelles nous nous trouvons confronté·e-s sont nombreuses : mépris de la part de collègues titulaires, non-reconnaissance du rôle pédagogique et éducatif de notre travail, absence de fiches de poste précises (avec comme conséquence la multiplication des tâches demandées, qui peuvent être assez éloignées de nos missions), situations de conflits dues à des rapports autoritaires ou de harcèlement, à des **pressions hiérarchiques**, menace du non-renouvellement si on l'ouvre un peu trop. Cette maltraitance institutionnelle engendre une **souffrance au travail** de plus en plus grande.

Pourtant, assistant·e-s d'éducation, accompagnant·e-s d'élèves en situation de handicap, assistant·e-s pédagogiques, nous sommes **essentielle-s au bon fonctionnement des écoles et établissements scolaires** et plus généralement au service public d'éducation.



éducation **Sud** Paris revendique :

- ⊗ l'arrêt du recrutement en contrat précaire
- ⊗ la **titularisation de tous-tes les personnels précaires** sans condition de concours ni de nationalité
- ⊗ une **véritable formation liée aux missions des personnels** : notamment « secouriste sauveteur au travail » et la création d'un crédit d'heures formation pour permettre aux AESH (en contrat de droit public et en CUI) d'accéder au diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social, qui doit être revalorisé
- ⊗ la **gratuité des transports et des repas** pris sur le temps de travail
- ⊗ l'**augmentation des salaires pour toutes et tous** avec un salaire minimum à 1700 euros, l'intégration des primes et indemnités dans les salaires, l'abrogation du jour de carence
- ⊗ la **baisse du temps de travail** et la fin des temps partiels imposés
- ⊗ des modalités d'affectation transparentes des personnels AED, AP et AESH pour en finir avec le recrutement par les chefs
- ⊗ la **défense des personnels face aux abus de la hiérarchie** dans les cas de non-renouvellement et de procédures disciplinaires

Votez pour que Sud éducation Paris vous représente en Commission Consultative Paritaire. Réunie au minimum une fois par an, nos élu·e-s y défendent les droits des collègues et revendiquent de meilleures conditions de travail, sans compromis avec la hiérarchie.

Nous défendons également les collègues lorsqu'ils ou elles sont sous le coup d'une sanction disciplinaire ou d'une procédure de licenciement.

VOTONS **Sud** éducation Paris
Solidaires Union syndicale